Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_044-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de
PLOUDALMEZEAU
(FINISTERE)
29830
OBJET :

N° 2026-044

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann, WALLNER Paul.

Etaient représentés :
- Monsieur GUENA Arnaud à Monsieur DENIEL Romain
- Madame LAOT-BANVILLE à Madame LETARD Murielle
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame ARZEL Solange

Arrivée de Monsieur Mickaël RAGUENES à 18h52.

Madame Christiane LE HIR a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Date de convocation : *21/05/2026*
Date d'affichage : *21/05/2026*
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 25
Nbre de votants : 28

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un procès-verbal des réunions du Conseil Municipal est établi après chaque séance et soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2026 joint à la présente,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
APPROUVE le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2026.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 28– POUR : 23 - ABSTENTIONS : 5

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

.

LA SECRETAIRE DE SEANCE — **LE MAIRE**

Christiane LE HIR — **David CARREGA**